

épaules, comme il l'avait fait, en parcourant celles du comte. Et nous ne disons pas qu'il aurait eu tort. D'ailleurs ces lettres mêmes n'existaient plus. Il fallait donc mourir ! On ne peut croire que, malgré les sarcasmes du général, le comte de Monval se soit flatté de tuer en duel son vieil ami et d'épouser ensuite sa veuve. Non, mille fois non. Cette supposition infâme lui avait tellement fait horreur, qu'il n'avait trouvé qu'un moyen, c'était de se brûler la cervelle. Si le comte n'avait pas accompli sur-le-champ cet acte résolu, c'est qu'il se condamnait irrévocablement à offrir au général sa vie, et à se faire assassiner volontairement pour s'épargner le suicide. Il est facile, dès lors, de comprendre pourquoi, sans objection, sans hésitation même il accepta ce duel fantasmagorique, qui n'était en réalité qu'une sanglante boucherie, un acte désespéré du mari de Clémence.

Oui, cette rencontre aurait lieu, oui, les canons de leurs fusils s'appuieraient sur leurs poitrines, mais il n'y aurait qu'une victime, et cette victime ce serait lui, le comte. Il suffirait, pour cela, de recevoir dans le cœur la balle du général, sans tirer. C'est ce qu'il ferait. Une si noble résolution ramena le calme dans l'esprit du comte. L'incertitude et l'embarras, la honte et le remords, tout disparut dans le nuage brillant de son expiation volontaire. Le général avait été outragé, il lui demandait sa vie ; le comte la lui donnait. L'amitié profanée tenait sa vengeance. Ce dévouement exagéré satisfaisait même l'orgueil généreux du comte de Monval. Par sa mort, il rendait le repos à celle qu'il adorait si follement et comblait le service qu'il lui avait rendu, en la délivrant des entraves d'une passion sans issue, dégagée des pièges de son cœur, et, libre de toute honte, de tout lien, rentrerait dans la vie sociale, la fierté au front, couronnée de l'auréole conjugale et maternelle. Quant à lui, pourquoi regretterait-il l'existence ? Aimer Clémence, c'était vivre ; la perdre, n'était-ce pas mourir ? Or, elle était à jamais perdue pour lui !

Il fallait donc mourir.

Mais il y a toujours en nous une faiblesse d'amour-propre, qui, sans gêner les plus beaux sentiments, en altère la grandeur et les couvre d'une grandeur imperceptible. Non seulement cet amour-propre nous accompagne sur cette terre, mais encore il tient à laisser des traces au delà de la tombe et se préoccupe de la postérité.

Le comte de Monval ne put vaincre cette faiblesse. S'étant condamné à mourir, il voulut du moins se faire regretter, et recueillir sur son cercueil les larmes de son vieil ami. Peut-être avons-nous eu tort de fouiller si avant dans les mystères de cette âme généreuse et d'amoindrir ainsi ce noble caractère ; mais nous serions si heureux de voir l'humanité resplendir comme le soleil, que nous ne pouvons nous défendre de gémir quand le moindre nuage en obscurcit les rayons. Nous ne demandons pas mieux, d'ailleurs, que d'être blâmés et critiqués sur ce point et de voir accorder un bill d'absolution à notre héros. Quoi qu'il en soit, le comte de Monval résolut, avant de marcher à la mort, de faire son testament et de le déposer dans une lettre adressée au général, lettre par laquelle il voulait réhabiliter Clémence, lui sauver ainsi le mépris de son mari, avouer au général ses torts, lui dire qu'il les avait expiés librement, en se faisant tuer par lui ; enfin, lui demander comme preuve de son pardon et du retour de son amitié, d'accepter, pour le petit Georges, toute sa fortune.

Le testament du comte n'avait que deux lignes :

“ Je lègue toute ma fortune à Georges Desfossés, en souvenir de l'amitié que j'ai toujours eue pour son père.”

La lettre était plus longue, la voici :

“ Mon vieil ami,

“ Je ne veux pas quitter ce monde, chargé de votre malédiction, et c'est pour cela que je vous écris une dernière fois.

“ Vous croirez à mes paroles, car on ne ment pas au moment de mourir, et demain vous m'aurez tué.

“ Ne croyez pas que je meure par honte ou par remords, ce serait une grave erreur que vous commettriez, et je ne veux pas vous y laisser tomber.

“ Je quitte ce monde, mon ami, parce que Clémence ne peut être heureuse avec vous, tant que moi-même j'y serai, et que la pauvre créature succomberait elle-même au chagrin d'une éternelle séparation, imposée par vous, tandis que, moi parti, la paix renâtra dans son âme, sous votre douce influence.